



CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Envoyé en préfecture le 07/06/2024
Reçu en préfecture le 07/06/2024
Publié le 13/06/2024 sur www.chateaubourg.fr
ID : 035-213500689-20240530-30052024206AR-AR

ARRÊTÉ MUNICIPAL DU 30 MAI 2024

N°206 - 2024

NUMÉROTATION DE LA RUE EMILIE DU CHÂTELET

Le Maire de CHÂTEAUBOURG :

Vu les articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT qu'il apparaît nécessaire de numéroté la rue Emilie du Châtelet pour identifier les immeubles bâtis et pour faciliter leur desserte,

CONSIDÉRANT que le numérotage des bâtiments constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le numérotage des immeubles est assuré dans la commune conformément aux prescriptions du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le numérotage des parcelles AD 57 et 58 est fixé et complété comme suit : 1, 2, 3, 4 rue Emilie du Châtelet.

ARTICLE 3 : Les plaques sont fournies par la commune, la fixation et l'entretien seront à la charge des propriétaires qui devront veiller à ce que les numéros soit constamment nets et lisibles. Nul ne peut, à quelque titre que ce soit, faire obstacle à son apposition, ni dégrader, recouvrir ou dissimuler tout ou partie.

ARTICLE 4 : Aucun autre numérotage n'est admis que celui prévu au présent arrêté. Un changement ne peut être opéré que sur autorisation et sous le contrôle de l'autorité municipale.

ARTICLE 5 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera adressé à la Préfecture, au Cadastre et notifié aux intéressés.

Fait à Châteaubourg, le 30 MAI 2024

Le Maire
Teddy REGNIER

Pour le Maire, l'adjoint délégué
à l'urbanisme

Hubert DESBLÉS



Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage.

Envoyé en préfecture le 07/06/2024

Reçu en préfecture le 07/06/2024

Publié le

ID : 035-213500689-20240530-30052024206AR-AR



(Plan de composition modifié depuis)

